

Paysage linguistique et hybridité identitaire dans le roman en Belgique francophone et au Québec (1830-1913)

Julie Bergeron-Proulx

Volume 29, Number 1, 2017

Langue, culture et histoire d'une Amérique francophone plurielle

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1041198ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1041198ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bergeron-Proulx, J. (2017). Paysage linguistique et hybridité identitaire dans le roman en Belgique francophone et au Québec (1830-1913). *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 29(1), 43–82. <https://doi.org/10.7202/1041198ar>

Article abstract

If both Québec and francophone Belgium seem to present a similar linguistic situation featuring rivalry between two languages and marginalisation vis-a-vis France – the Francophone linguistic, literary and cultural centre *par excellence* – more detailed analysis discloses not insignificant differences. Dissimilarities are revealed in the treatment of the language in the novel. The following article proposes an analysis of the textual transmission of identitarian and linguistic hybridity in the Belgian and Québécois novel during the period 1830 to 1913. To begin, a statistic analysis of the language from a representative selection of French language Québécois and Belgian novels published over the course of this period reveal a linguistic landscape more problematized in Belgium than in Québec, where the local variants of the language appear more naturally. The language and its representations are then studied in a corpus composed of 10 novels – five Belgian and 5 Québécois – which have acquired emblematic value in their respective national literature. This textual analysis shows that the Québécois literary institution features more texts wherein language use is problematized by the author than the Belgian literary institution, a finding which is at odds with the results of the statistical analysis. This double analysis allows consideration of the two institutions within the context of linguistic insecurity and hybridity.

Paysage linguistique et hybridité identitaire dans le roman en Belgique francophone et au Québec (1830-1913)

Julie Bergeron-Proulx
Université de Montréal / Université de Liège

RÉSUMÉ

Si le Québec et la Belgique francophone semblent présenter une situation linguistique similaire, caractérisée par la rivalité de deux langues et la marginalisation vis-à-vis la France, centre linguistique, littéraire et culturel francophone par excellence, un examen plus poussé rend compte de différences non négligeables. Il en découle des dissemblances dans le traitement de la langue dans le roman. Cet article propose une analyse de la transmission textuelle de l'hybridité identitaire et linguistique dans le roman belge et québécois de 1830 à 1913. Dans un premier temps, une analyse statistique de la langue de l'incipit d'un échantillon représentatif des romans québécois et belges de langue française publiés au cours de la période permet de démontrer un paysage linguistique davantage problématisé en Belgique qu'au Québec, où les variantes locales de la langue paraissent le plus souvent aller de soi. Ensuite, la langue et ses représentations seront étudiées dans un corpus composé de dix romans, cinq belges et cinq québécois, ayant acquis une valeur emblématique dans leur littérature nationale. Cette analyse textuelle montre que l'institution littéraire québécoise a retenu davantage de textes dans lesquels l'auteur problématise la langue que l'institution littéraire belge, à l'inverse des résultats de l'analyse statistique. Cette double analyse permet donc de réfléchir les institutions dans un contexte d'insécurité et d'hybridité linguistique.

Mots-clés : Hybridité identitaire, paysage linguistique, francophonie

ABSTRACT

If both Québec and francophone Belgium seem to present a similar linguistic situation featuring rivalry between two languages and marginalisation vis-à-vis France – the Francophone linguistic, literary and cultural centre *par excellence* – more detailed analysis discloses not insignificant differences. Dissimilarities are revealed in the treatment of the language in the novel. The following article proposes an analysis of the textual transmission of identitarian and linguistic hybridity in the Belgian and Québécois novel during the period 1830 to 1913. To begin, a statistical analysis of the language from a representative selection of French language Québécois and Belgian novels published over the course of this period reveal a linguistic landscape more problematized in Belgium than in Québec, where the local variants of the language appear more naturally. The language and its representations are then studied in a corpus composed of 10 novels – five Belgian and 5 Québécois – which have acquired emblematic value in their respective national literature. This textual analysis shows that the Québécois literary institution features more texts wherein language use is problematized by the author than the Belgian literary institution, a finding which is at odds with the results of the statistical analysis. This double analysis allows consideration of the two institutions within the context of linguistic insecurity and hybridity.

Keywords: Hybrid identity, linguistic landscape, Francophonie

*L'œil est à l'amant – cet œil ordinaire avec lequel il est né
– ce que la langue – celle dont l'histoire a fait sa langue
maternelle – est au patriote. À travers cette langue,
découverte dès le sein maternel, mais dont on ne se
sépare qu'à la tombe, des passés sont restaurés,
des camaraderies imaginées, des futurs rêvés*
Benedict ANDERSON, (1996, p. 158).

Cet article propose une analyse de la transmission textuelle de l'hybridité identitaire et linguistique dans les romans belges et québécois¹ de 1830 à 1913. Il s'agit d'une étude construite en deux temps. Un bref portrait statistique de la langue dans un échantillon représentatif de romans québécois et belges de langue

française publiés au cours de la période sera présenté². Ensuite, la langue et ses représentations seront étudiés dans un corpus composé de dix romans, cinq belges et cinq québécois, ayant acquis une valeur emblématique dans leur littérature nationale. Pour le Québec, les textes étudiés dans l'analyse textuelle sont, en ordre chronologique de publication, *L'Influence d'un livre* (Aubert de Gaspé fils, 1837), *La Terre paternelle* (Lacombe, 1846), *Charles Guérin* (Chauveau, 1852 [1846]), *Jean Rivard, le défricheur* (Gérin-Lajoie, 1862) et *Les Anciens Canadiens* (Aubert de Gaspé père, 1863). Du côté belge, les romans retenus sont *Les Gueux de mer* (Moke, 1827), *La Légende d'Ulenspiegel* (De Coster, 1867), *La Nouvelle Carthage* (Eekhoud, 1888), *La Fin des bourgeois* (Lemonnier, 1892) et *Bruges-la-Morte* (Rodenbach, 1892). La présence du corpus belge sort évidemment de la problématique intra-américaine de ce numéro spécial, mais elle ajoute un point de comparaison et permettra d'établir, par contraste, des particularités inhérentes à la francophonie américaine.

Avant de procéder à l'analyse proprement dite, quelques remarques liminaires s'imposent. Tout d'abord, une justification du découpage temporel est nécessaire. L'étude comparative du roman belge et québécois pose l'avantage indéniable de leur contemporanéité relative. En effet, il ne peut théoriquement exister de littérature belge avant 1830, date de création de la Belgique³. Du côté du Québec, les premiers romans datent de 1837 : il s'agit de *L'Influence d'un livre* de Philippe-Aubert de Gaspé fils et des *Révélations d'un crime* de François-Réal Anger. Voilà qui explique la marge inférieure de la période étudiée. Cette période se termine avec le début du premier conflit mondial, facteur externe qui a eu une influence indéniable sur l'histoire de l'édition et de la littérature, en Belgique comme au Québec. Dans les deux cas, la plupart des histoires littéraires posent la première guerre mondiale comme jalon entre différentes périodes et on pourrait dire que globalement, autour de 1913, on passe au Québec comme en Belgique d'une période centrifuge à une période centripète, autrement dit d'une période où l'on tente de s'éloigner du centre littéraire que constitue Paris à une période où l'on tente de s'en approcher⁴. La période 1830-1913 est donc, dans les deux cas, caractérisée par un désir de constitution d'une littérature nationale institutionnalisée.

Ma deuxième remarque liminaire concerne l'histoire de la langue dans les deux espaces étudiés. Si le Québec et la Belgique francophone semblent, à première vue, présenter une situation linguistique similaire, caractérisée par la rivalité de deux langues et la marginalisation vis-à-vis de la France, centre linguistique, littéraire et culturel francophone par excellence, un examen plus poussé rend compte de différences non négligeables, au XIX^e siècle notamment. La Belgique n'a pas toujours été, comme elle l'est aujourd'hui, aussi franchement divisée entre néerlandophones et francophones. Au XIX^e siècle, seule la classe dirigeante parlait français en Belgique. Le commun parlait, en Flandre, l'une ou l'autre des diverses variétés de flamands ; en Wallonie, c'étaient le wallon, le picard et le lorrain, entre autres. Le français s'est imposé dans le sud du pays dans le premier quart du XX^e siècle, à la faveur de politiques d'enseignement d'une langue française normalisée. C'est donc dire que les auteurs belges du XIX^e siècle, qu'ils soient Wallons ou Flamands, vivaient en situation de diglossie quotidienne, et que la langue française était minoritaire. Il reste que le français était la langue du pouvoir : écrire en français en Belgique pouvait, en ce sens du moins, être rassurant. Au Québec, ainsi que le souligne Marie-Andrée Beaudet dans son essai *Langue et littérature au Québec*, la langue française était déjà unifiée, sans que l'on ait eu recours à des mesures coercitives. Le « sentiment de doute linguistique perpétuel » que Beaudet (1991, p. 31-32) observe dans la littérature québécoise tient donc à autre chose – notamment à la situation d'infériorité linguistique au sein d'une nation politique dans laquelle le pouvoir est détenu par les locuteurs d'une autre langue. Les écrivains francophones de Belgique et du Québec partagent donc une insécurité linguistique, mais qui ne tient pas des mêmes facteurs.

1. Analyse statistique

L'analyse statistique est basée sur l'étude d'échantillons représentatifs de l'ensemble des romans belges et québécois publiés entre 1830 et 1913. Les deux échantillons ont été constitués à partir d'une sélection aléatoire de l'ensemble des romans répertoriés dans le *Dictionnaire des Œuvres Littéraires du Québec* pour les œuvres québécoises, et dans les *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres* pour les œuvres belges, et publiées avant 1913. La taille des échantillons a été calculée en

fonction d'une marge d'erreur de 10%, 9,5 fois sur 10, selon la loi de probabilité de Student (Saporta, 2006). Ainsi, des 345 romans belges rassemblés, 75 ont été retenus ; du côté québécois, ce sont 45 romans sur 85 qui composent l'échantillon⁵. L'étude qui suit porte sur l'incipit (délimité arbitrairement, pour les besoins de l'étude, aux 1500 premiers mots du texte) et le paratexte de ces 120 romans, étudiés dans leur version originale.

Le portrait statistique de la langue dans les romans belges et québécois du XIX^e siècle présente un grand intérêt. De prime abord, en observant la proportion de romans présentant, dans leur incipit, des particularismes linguistiques belges ou québécois et/ou un discours sur la langue telle qu'employée en Belgique ou au Québec, les particularismes linguistiques locaux semblent être plus importants au Québec, avec 38% des titres, qu'en Belgique, avec seulement 23% (voir figure 1).

Il convient toutefois de remettre ces statistiques en perspective, sachant que l'arrimage géoculturel des romans belges et québécois de même que leur contexte d'édition diffère. En effet, si du côté du Québec, 98% des romans parus entre 1830 et 1913 ont été publiés au Québec (voir figure 2) et si 98 % d'entre eux situent leur action, en tout ou en partie, sur le territoire de la Nouvelle-France ou du Québec (voir figure 3), ce ne sont en Belgique que 51% des romans qui ont été publiés en Belgique (voir figure 4), et seulement 55% qui font évoluer leurs personnages en territoire belge (voir figure 5). En ce qui concerne le lieu d'édition, on constate qu'un mouvement est en cours du côté belge (voir figure 6) : si, au départ, les romans sont principalement publiés en Belgique, la tendance se renverse progressivement au cours du XIX^e siècle. Une analyse statistique élargie a permis de constater que le lieu d'édition était non seulement fortement corrélé avec l'arrimage géoculturel des textes, mais également avec nombre de marqueurs, ce y compris l'inscription de particularismes linguistiques.

Ainsi, si on se limite toutefois, du côté belge, aux romans situant leur action en Belgique, la proportion de textes présentant des particularismes linguistiques ou problématisant l'usage de la langue se rapproche de la situation au Québec (35% des romans, voir figure 7). De même, on peut observer que les romans publiés en Belgique sont ceux qui, statistiquement,

Figure 1
Particularismes linguistiques et discours sur la langue dans les romans québécois et dans les romans belges (1830-1913)

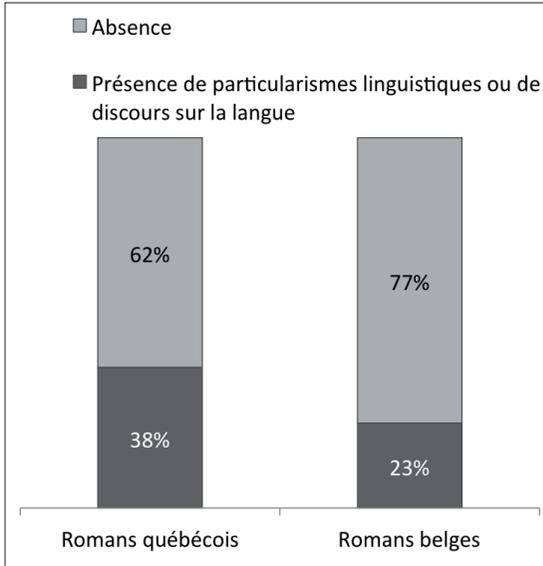


Figure 2.
Lieu de publication des romans québécois (1830-1913)

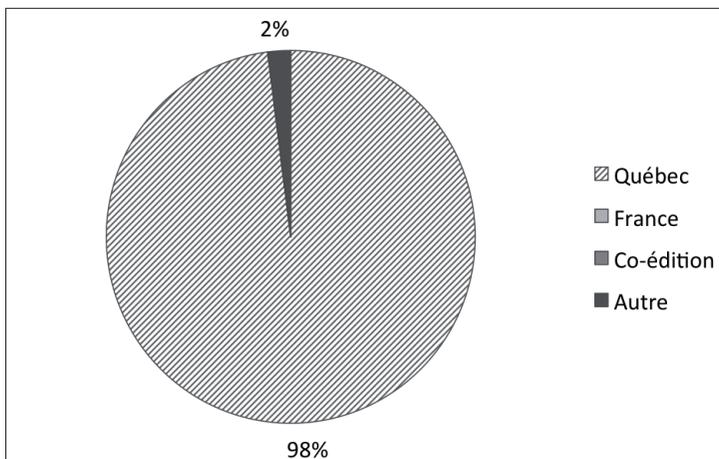


Figure 3
Lieu du récit dans les romans québécois (1830-1913)

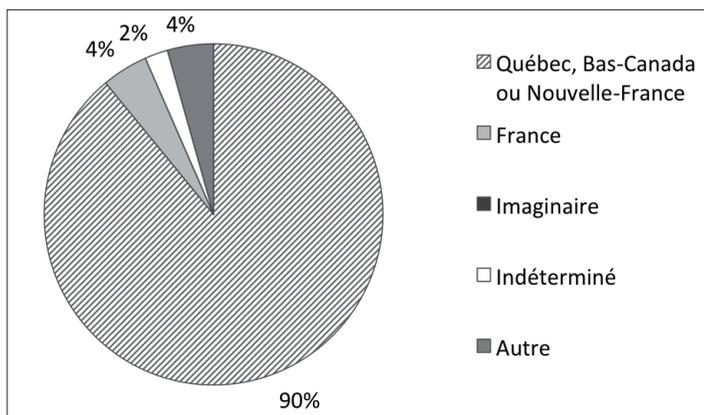


Figure 4
Lieu de publication des romans belges (1830-1913)

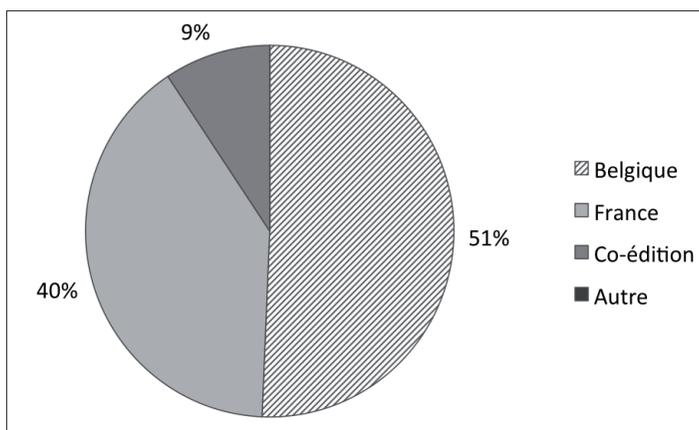


Figure 5
Lieu du récit dans les romans belges (1830-1913)

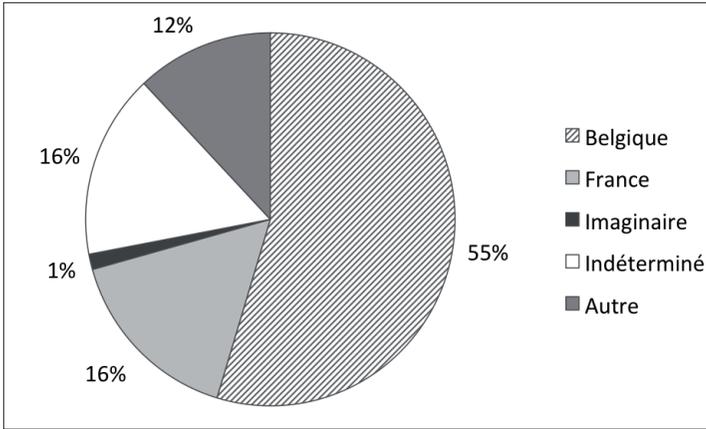


Figure 6
Évolution du lieu de publication des romans belges au fil des décennies (1830-1913)

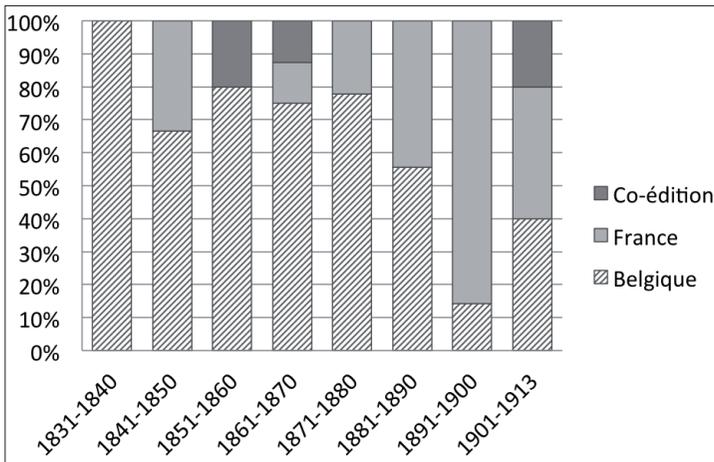


Figure 7
Particularismes linguistiques et discours sur la langue dans les romans québécois et dans les romans belges dont l'action se déroule en Belgique (1830-1913)

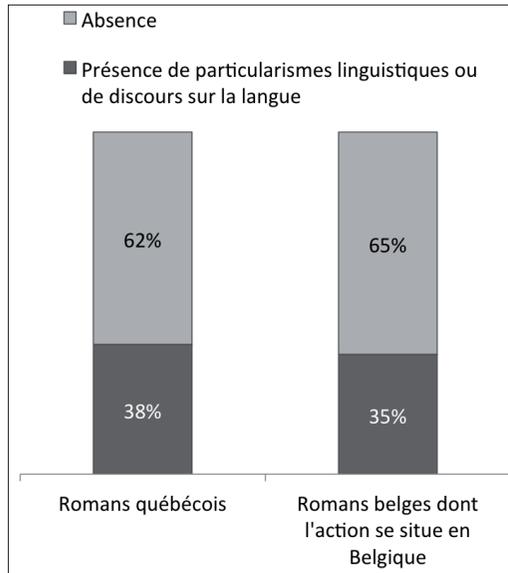
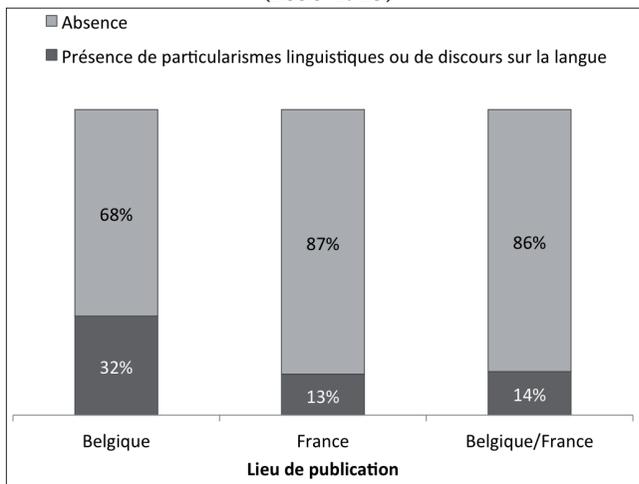


Figure 8
Particularismes linguistiques et discours sur la langue dans les romans belges en fonction de leur lieu de publication (1830-1913)



ont le plus de chances d'offrir au lecteur des particularismes linguistiques locaux (voir figure 8).

C'est en réalité du côté du traitement du matériel linguistique que la différence se fait sentir. Alors qu'au Québec, mises à part quelques rares remarques paratextuelles sur l'usage ou le non usage de particularismes linguistiques (voir *L'enfant perdu et retrouvé*⁶ de Jean Baptiste Proulx [1887] et *Florence*² de Rodolphe Girard [1900]), la présence de la langue canadienne-française se limite à l'emploi d'expressions locales plutôt orales, le plus souvent dans le discours rapporté, et parfois expliquées par le narrateur dans le texte ou par l'auteur en notes de bas de page. Dans certains incipits faisant partie des 38% considérés comme présentant des particularismes linguistiques, l'usage de variantes linguistiques locales se limite à une ou deux occurrences d'expressions typiquement québécoises dont l'auteur aurait bien pu méconnaître l'origine, rendant fortuite l'inscription linguistique nationale.

Du côté de la Belgique, l'emploi de particularismes linguistiques locaux, sous forme de structures syntaxiques particulières à la Flandre ou à Bruxelles, de mots issus de patois flamands, de belgicisms ou de mots français retranscrits phonétiquement pour évoquer l'un ou l'autre accent belge, se double de nombreux discours sur la langue. Dans *Jacques Pierlot*, Léon Ewerard évoque la fascination d'une certaine classe bourgeoise pour la France et sa langue jugée plus pure que la langue belge : « Elle avait entre autres prétentions, celle de s'exprimer en français pur, et elle faisait fi du patois des bourgeois. Élevée au couvent des Dames Augustines de la Providence, à Charleville, – en France ! – [...] » (Ewerard, 1863, p. 8). On retrouve la même idée dans l'incipit d'*Un héros* de Caroline Gravière :

L'accent wallon dans une jolie bouche fait l'effet de l'huile rance assaisonnant un bon dîner ; mais le hasard voulut bien faire les choses et permit que Mme Mottet, la grand-mère de Maxima, mit sa petite-fille dans un pensionnat à Lille [en France], où elle acquit une instruction suffisante, de l'éducation et une charmante manière de parler (Gravière, 1877, p. 60-61).

Ici, à la valorisation de la manière de parler « à la française » répond une dévalorisation de l'accent wallon. On

évoque de manière beaucoup plus sensible le côté jugé risible des particularismes linguistiques belges dans *La nouvelle Carthage* de Georges Eekhoud. Ce n'est plus l'accent wallon mais le « patois flamand » qui est ici en cause : « A [sic] deux ou trois phrases peu élégantes qui sentaient leur patois, elle le corrigea. Laurent, peu causeur, devint encore plus taciturne » (Eekhoud, 1888, p. 15).

Cette idée que les belgicisms sont des traits de langage à corriger émerge aussi, comme un clin d'œil, dans un roman d'Henry Kistemaekers fils, *Will, Trim et Co, le roman comique de l'automobilisme*, roman dont l'action se déroule en France : « Le Belge le plus parisiennant a parfois sa cigarette "en" bouche » (Kistemaekers, 1906, p. 5).

Dans *Une histoire du pays*, Caroline Gravière, sous le pseudonyme de Michel Fleury, évoque par le biais d'un personnage Flamand installé en Wallonie la rivalité des langues et des peuples en Belgique, de même que la composante affective de la langue : « Le français et le wallon dont il estropiait, comme à dessein, les termes les plus faciles, étaient si désagréables à sa bouche, qu'il s'était astreint à un mutisme presque continu ; mais il n'en pensait pas moins et toujours en flamand » (Fleury, 1864, p. 11). La thématique de la diversité des langues reviendra chez Marius Renard (1909), dans *Notre pain quotidien*. À la faveur de la visite d'une Wallonne à Bruxelles, le lecteur rencontre le flamand, que la narratrice ne comprend pas, ainsi que le wallon et le français, ayant chacun leur fonction – le français pour les sujets plus graves, le wallon pour sa dimension affective. Le côté affectif de la langue est également évoqué dans *La ferme aux grives* de Georges Garnir, alors que cette fois, un personnage habitant Bruxelles retourne dans sa Wallonie natale : « Il offrit la goutte, plaisanta, tout à coup heureux de parler wallon » (Garnir, 1901, p. 10-11).

Au Québec, la langue québécoise semble donc faire partie du paysage linguistique sans que les auteurs ressentent, en général, le besoin de s'y arrêter ; en Belgique toutefois, le paysage linguistique est problématisé, les variantes belges de la langue étant une composante sociale et affective positive, mais aussi une source de dévalorisation vis-à-vis de la France.

2. Analyse textuelle des textes emblématiques

Une analyse textuelle des romans ayant acquis, par leur réception particulière dans l'institution littéraire, valeur d'emblème, permet de problématiser les résultats dégagés par l'analyse statistique. Les dix romans étudiés dans cette section ont été sélectionnés en raison de la place centrale qu'ils occupent dans les anthologies et les histoires littéraires nationales.

Commençons par les romans belges. Le premier roman du corpus, *Les Gueux de mer* d'Henri Moke, publié en 1827, présente une langue très lisse, polie et assez impersonnelle, sans trace de belgicisme. À l'opposé, la *Légende d'Ulenspiegel*, publié quarante ans plus tard et racontant à peu de choses près la même époque de l'histoire de la Belgique, à savoir la domination espagnole et la révolte dite des *Gueux*, se déploie dans une langue baroque et très personnelle. Son auteur, Charles De Coster, ne se conforme pas au canon français de l'époque. Il émaille son texte d'archaïsmes, de néologismes et de mots empruntés au flamand, et le construit selon une syntaxe qui s'éloigne résolument de la langue policée de Moke. *Ulenspiegel* est Flamand, et le roman raconte ses aventures au pays de Flandre, et cela pourrait faire paraître circonstanciel l'emploi du flamand dans le roman, si celui-ci se limitait au discours rapporté ; or, le flamand prend également d'assaut la narration, multipliant les « *kooldraeger* », « *cuyte* », « *bruinbier* », « *dobbel-kuyt* », « *reiters* », « *lanknechts* » ou « *clauwaert* ». Ces termes sont parfois expliqués ou traduits, mais pas systématiquement. La présence massive de termes flamands ou populaires dans le paysage linguistique du roman dessine une Belgique dont le français s'éloigne de celui de l'Hexagone, où les langues se côtoient et s'interpénètrent, où il n'y a pas qu'un seul mot pour dire les choses et où les langues ne sont pas hiérarchisées.

On retrouve dans *La nouvelle Carthage* de Georges Eekhoud à la fois ce mélange des langues et des registres, et ce manque de logique interne dans le balisage des termes populaires, wallons ou flamands. Ainsi par exemple, le terme « crollé » (mot d'origine flamande) et le terme « estaminet » (mot d'origine wallonne), tous deux régionalismes employés dans le nord de la France et en Belgique, reçoivent un traitement différent : le premier est placé entre guillemets alors que le second ne porte aucune marque. Il en va de même pour les mots flamands : « *herberge* »

est placé entre guillemets ; « *baes* » et « *natiegast* » sont tous deux mis en italique ; « *dockers* » et « *sjouvers* » ne portent quant à eux aucune marque.

Mais là s'arrête la ressemblance avec *Ullenspiegel* : on a ici une réelle hiérarchisation des langues. Les conceptions et perceptions de la langue et des langues se déposent, sous la plume de Georges Eekhoud, en couches successives. Il y a tout au-dessus le français policé de la classe dirigeante, noble et pur ; puis le français coloré du peuple flamand ; il y a ensuite le flamand, véritable langue du peuple ; et tout en-dessous le langage monstrueux des *runners*, vulgaire et argotique. Quelque part dans ce mille-feuille des langues se place encore l'anglais, langue des affaires : « *Time is money ! [...] To buy or not to buy ? That is the question !* » (Eekhoud, 1893, p. 145).

Les personnages sont, pour certains, conscients (voire surconscients) de leur langue. Ains, le tribun Door Bergmans tire partie de son accent pour rallier le peuple. Laurent Paridael, au contraire, tend vers le mutisme lorsque sa cousine le reprend pour quelques phrases relevant du patois belge. Chez les émigrants qui quittent le port d'Anvers pour tenter leur chance en Amérique, une fierté de la langue semble émerger à la faveur du départ imminent :

Au moment de délaisser la terre natale, c'était comme s'ils songeaient à la célébrer et à s'en oindre d'une manière indélébile. Même ils parlaient à haute voix, mettant une certaine ostentation à faire rouler les syllabes grasses et empâtées de leur dialecte ; ils tenaient à en faire répercuter les diphtongues dans l'atmosphère d'origine (Eekhoud, 1893, p. 176).

Ce paysage linguistique à strates multiples se traduit également par un jeu sur l'onomastique auquel se livre l'auteur,

M. du Million et Mme du Million et ces jeunes MM. du Million et ces demoiselles du Million, avec particule allemande, flamande, française ou même sans particule, tous les Van du commerce, tous les Von de la banque, des Janssens, des Verbist, des Meyers, des Stevens, des Peeters en masse (Eekhoud 1893, p. 61).

La Belgique se dessine ici comme indissociable de la multiplicité des langues qui la disent et la construisent.

Ce n'est pas le cas dans *La fin des bourgeois* de Camille Lemonnier, roman dans lequel la langue est très peu locale. C'est à peine si le « nonantième » anniversaire de l'aïeule Barbe vient nous rappeler que ce pays qui, sous d'autres facettes, celle du paysage par exemple, est très bien dépeint, fait vivre en son sein plusieurs langues et dialectes. De même dans *Bruges-la-Morte* de Georges Rodenbach, où tous les lieux mêmes de cette ville flamande sont cités en français.

En somme, les romans à l'étude montrent, entre 1830 et 1913, une Belgique dans laquelle le français domine, ne serait-ce que par la langue d'écriture. Seuls deux des romans, *Ullenspiegel* et *La nouvelle Carthage*, sont construits dans une langue qui non seulement prend acte des différentes langues vivant en Belgique, mais aussi les invitent à enrichir leur texte. À la lumière des résultats de l'analyse statistique concernant l'influence du lieu d'édition sur l'ancrage linguistique local, faut-il s'étonner si on se rappelle que ces deux romans ont été publiés à Bruxelles, alors que les trois autres, dans lesquels la langue est plus homogène – et plus conforme au canon français –, l'ont été à Paris⁸ ?

Du côté québécois, tous les romans étudiés présentent un paysage linguistique marqué par la coexistence de l'anglais et du français ainsi que par le foisonnement d'expressions locales. Le traitement de ces éléments diffère néanmoins d'un roman à l'autre.

Commençons par la présence de l'anglais dans les romans. Règle générale, les auteurs semblent tenir pour acquis que leurs lecteurs possèdent des bases suffisantes en anglais, rendant la traduction superflue, que l'on pense aux citations placées en tête de chapitre dans *l'Influence d'un livre* ou dans *Les Anciens Canadiens*, aux conversations en anglais rapportées dans le texte de ces mêmes romans et de *La Terre Paternelle* ou simplement aux mots anglais qui agrémentent le discours rapporté de certains personnages, dans *Charles Guérin* notamment. Cette incontestable présence de la langue anglaise et sa connaissance supposée de la part des lecteurs n'est cependant pas investie des mêmes valeurs dans tous les romans. Si les Aubert de Gaspé père et fils semblent y voir une marque positive d'érudition, Chauveau et Gérin-Lajoie paraissent voir dans l'anglais une menace. Charles Guérin, dans le roman éponyme de Chauveau, s'inquiète pour l'avenir de la langue française. Entre ceux qui,

comme Henri Voisin, voient l' « anglification » comme une façon de gagner du pouvoir (selon lui, « les gens *comme il faut* ne parlent qu'à moitié français » [Chauveau, 1978 [1852], p. 69]) ou ceux qui, comme les logeurs de Guérin, parlent par manque d'éducation un français contaminé par les mots anglais, le jeune homme craint que l'anglais lui fasse perdre, ainsi qu'à son peuple, son identité : « Ce M. Voisin, qui dit qu'il faut angliciser la société par le haut, ne voit-il pas que ça s'anglicise par le bas ? Le jour où les deux bouts se rejoindront, notre nationalité sera flambée ! » (Chauveau, 1978 [1852], p. 80). Le même Guérin déclare également :

Que m'importe à moi que mes petits-enfants [...] vivent sous un gouvernement absolu, constitutionnel ou républicain, s'ils doivent parler une autre langue, suivre une autre religion que la mienne, s'ils ne doivent plus être mes enfants ? Tâchons d'être une nation d'abord, ensuite nous verrons comment nous gouverner (Chauveau, 1978 [1852], 64).

On comprend que pour Guérin, la langue française est partie intégrante de l'identité canadienne-française, et que l'omniprésence de la langue anglaise représente en ce sens un grave danger.

La rhétorique est légèrement différente dans *Jean Rivard*. La condamnation de la langue anglaise vient par la bande, lorsque l'auteur, dans une note en bas de page, prend la défense des termes canadien-français :

Tire, Trempe ou *Trempine*, *Goudrelle* ou *Goudrille*, *Casseaux* ou *Caseaux* ou *Cassorts*, etc., mots destinés comme beaucoup d'autres à notre futur dictionnaire canadien-français. Il a bien fallu que nos ancêtres inventassent des mots pour désigner des choses qui n'existaient pas en France. Ces mots d'ailleurs sont expressifs et vivront toujours dans la langue du peuple canadien. [...] Aujourd'hui on ne se donne guère de soin pour trouver des mots français : on s'empresse d'adopter les mots anglais. Qui voudra prétendre que c'est une amélioration (Gérin-Lajoie, 1977 [1862], p. 76-77 [l'auteur souligne]) ?

Il vaut donc mieux, déclare l'auteur, user d'imagination pour créer de nouveaux mots que l'on vienne ajouter à la langue, que d'emprunter à l'*anglais* des mots existants.

Revenons à cette idée que l'invention de mots nouveaux est préférable à l'emprunt à la langue anglaise. On comprend que l'anglais fait l'objet d'un préjugé défavorable de la part de l'auteur lorsque l'on constate que ce précepte semble ne pas valoir pour toutes les langues d'emprunt, ainsi qu'en atteste cette autre note de bas de page :

Il y a, pour désigner un certain nombre de poissons, de reptiles, d'oiseaux et d'insectes particuliers au Canada, des mots qui ne se trouvent dans aucun des dictionnaires de la langue française, et qui sont encore destinés à notre futur dictionnaire canadien-français. Ainsi le *maskinongé*, **qui tire son nom d'un mot sauvage signifiant gros brochet**, l'*achigan*, la *barbue*, la *barbotte*, les *batteurs de faux*, les *siffleurs*, les *brenèches*, les *canards branchus*, etc., sont désignés sous ces noms dans les anciens auteurs sur le Canada comme Boucher, La Hontan, Charlevoix, quoique ces mots ne se trouvent pas dans le dictionnaire de l'Académie.

Le mot *ouaouaron* **vient évidemment du mot sauvage Ouaraon**, grosse grenouille verte. Ceux qui ont eu l'occasion d'entendre les mugissements de cet habitant des marais ne trouveront pas étrange que nos ancêtres canadiens- français se soient empressés d'adopter ce mot si éminemment imitatif (Gérin-Lajoie, 1977 [1862], p. 115 [les italiques sont de l'auteur ; je souligne en caractères gras]).

Ce qui vaut pour la langue anglaise ne vaut donc pas pour les langues des Premières Nations – qui elles, bien entendu, ne mettent pas en péril le parler français en Amérique (dire que c'est plutôt l'inverse relève de l'euphémisme).

L'anglais n'est pas la seule langue faisant intrusion dans ces romans. Le latin, bien que moins présent, y trouve aussi sa place. Pierre Guérin, dans le roman de Chauveau, puise dans la langue latine lorsqu'il pleure sa défunte mère ; Jean Rivard, quant à lui, a pris pour devise trois mots latins appris au collège : « *labor omnia vincit* » (Gérin-Lajoie, 1977 [1862], p. 38). Dans *Les Anciens Canadiens*, le latin fait irruption dans le texte à la faveur d'échanges entre Jules et Arché, qui l'ont appris au collège. Dans tous les cas, aucune traduction : le lecteur est réputé connaître cette langue, à l'instar de l'oncle Raoul, pour qui cette connaissance est une marque d'érudition et une source de fierté :

Mon oncle Raoul se piquait de bien savoir le latin, dont il lâchait souvent quelques bribes à la tête des lettrés et des ignorants. C'étaient des discussions sans fin avec le curé de la paroisse, sur un vers d'Horace, d'Ovide ou de Virgile, ses auteurs favoris (Aubert de Gaspé père, 1994 [1853], p. 139).

Passons maintenant à la présence des expressions locales. Ainsi que l'on pouvait s'y attendre, les particularismes linguistiques foisonnent dans le discours rapporté, alors que la langue de la narration reste pour sa part généralement conforme à la norme française. Par ailleurs, comme dans le corpus belge, on remarque une irrégularité dans le marquage des différents registres de la langue. Dans *L'Influence d'un livre*, « capot », « poudrerie », « gros » (synonyme de « riche »), « guevale » (pour cheval) sont employés sans explication ni marquage particulier (italiques ou guillemets), alors que l'auteur expliquera dans une note de bas de page que « prendre une nippe » signifie prendre un verre d'eau-de-vie (Aubert de Gaspé fils, 1995 [1837], p. 78). Il soulignera également à même le texte que le « *bas côté* », mis en italique, désigne, « dans les campagnes [...] un petit appartement » (Aubert de Gaspé fils, 1995 [1837], p. 85). Même manque de logique interne dans *La Terre paternelle*. La langue y est soignée dans la narration et, lorsque des expressions québécoises y sont employées, elles sont justifiées et expliquées par le narrateur, par exemple dans ce passage : « Ils disaient même dans leur langage naïf et expressif que le fils s'était *enfargé* ; [...] il ne pourrait supporter un pareil fardeau, *et n'en ressoudrait jamais* » (Lacombe, 1993 [1846], p. 52 [l'auteur souligne]). Autrement, c'est la norme française qui prime, par exemple lorsque l'auteur choisit de parler d'une peau d'« élan » plutôt que d'une peau d'« orignal », terme plus courant au Canada français (Lacombe, 1993 [1846], p. 74). Cette langue soignée se retrouve également dans certaines répliques de dialogues. « Mais, ma chère femme, est-ce que tu craindrais quelque chose de semblable de notre fils ? Il s'est toujours montré si bon pour nous » (Lacombe, 1993 [1846], p. 40), dit le père Chauvin, quelques lignes avant le discours folklorique au langage plus coloré et parfois fautif du crieur sur le parvis de l'église, dont le narrateur souligne d'ailleurs « les contresens et les mots merveilleusement estropiés » (Lacombe, 1993 [1846], p. 41-42) :

Je vous assure, messieurs, que c'est un bon notaire ; un jeune homme qui paraît *ben retors dans le capablement*. Il vous demande votre pratique... Il vous servira comme y faut... C'est fini, messieurs, *y a pu* rien pour aujourd'hui (Lacombe, 1993 [1846], p. 43 [l'auteur souligne]).

L'incohérence se lit aussi entre les différentes répliques du père Danis :

Allons donc, est-ce qu'on meurt toujours là-bas ? et moi qui vous parle, j'ai bien été vingt ans d'un coup sans revenir, si bien que ma vieille Marianne, qui me croyait mort, voulait me faire chanter un *liberia* ; heureusement que je suis arrivé à temps (Lacombe, 1993 [1846], p. 69).

Ah ! s'écria le père Danis en apercevant Charles, en v'là-t-il un mangeur d'lard. (Lacombe, 1993 [1846], p. 75)

Le langage employé par le personnage, dans la première citation, n'est certes pas soutenu, mais il n'est pas aussi populaire que dans la seconde citation.

Le brouillage est d'un autre genre dans *Charles Guérin*. Dans les premières pages du deuxième et du troisième chapitre, toute une série de mots et d'expressions sont placés en italique : « *capot d'écolier* », « *capot d'habitant* », « *étoffe grise du pays* » (Chauveau, 1973 [1852], p. 25) ; « *coup de revers* », « *neuvaine de mauvais temps* », « *côté du sud* », « *salle des gens* », « *chambres à coucher* », « *blés d'Inde* », « *cavaliers* », « *blondes* », « *tricotage* » (Chauveau, 1973 [1852], p. 34-35). Or, certains de ces termes sont des québécismes, d'autres appartiennent au français standard. Qu'est-ce qui motive donc ce traitement typographique commun ? De la même façon, qu'est-ce qui justifie que le mot « *manigances* » soit placé en italique, et qu'on en donne une définition en bas de page (Chauveau, 1973 [1852], p. 30) ? Croyait-on à tort qu'il s'agissait d'une expression québécoise, ainsi que l'est le terme de « *créature* » lorsqu'il désigne la femme, et qui bénéficie du même traitement textuel, à savoir la mise en italique avec note de bas de page ? Comme dans le cas des romans belges, que ces choix typographiques relèvent de l'auteur ou de l'éditeur, qu'il témoigne d'un choix délibéré ou d'une mise en forme distraite, le phénomène témoigne d'un certain inconfort dans l'emploi de régionalismes linguistique doublé d'une connaissance incertaine des limites entre langue normée et langue régionale. De tels mécanismes sont des traces

indéniables d'un phénomène qui frappe tout autant la Belgique que le Québec, à savoir l'insécurité linguistique, définie par Jean-Marie Klinkenberg et Benoît Denis comme étant

le produit psychologique et social d'une distorsion entre la représentation que le locuteur se fait de la norme linguistique et celle qu'il a de ses propres productions. Il y a insécurité dès que le locuteur a d'une part une représentation nette des variétés légitimes de la langue [...] mais que, d'autre part, il a conscience de ce que ses propres pratiques langagières [...] ne sont pas conformes à cette norme évaluative (Denis et Klinkenberg, 2005, p. 58).

Sous la plume de Chauveau, certains personnages s'expriment dans un langage proche de celui de la narration, alors que d'autres, issus des milieux populaires, présentent un discours vernaculaire et folklorisant. Ainsi l'auteur transcrit-il dans la réplique de la vieille voisine de Charles, ses erreurs grammaticales et ses défauts de prononciation,

Ah ben oui, c'était ben aisé de vous emmener ; il aurait donc fallu emporter vot' lit. J'aons été cinq ou six fois pour vous réveiller, et vous nous avez parlé de toutes sortes de choses ou's que j'avons pas compris un mot ni une parole (Chauveau, 1973 [1852], p. 59).

De même les villageois s'expriment-ils dans une langue peu individualisée, c'est-à-dire que l'identité de chacun des locuteurs est impossible à définir et ne présente en outre aucun intérêt, l'effet d'ensemble étant seul recherché ; langue peu individualisée, donc, mais résolument folklorique, comme en atteste ce passage où ils se rencontrent à l'occasion de la mi-carême :

- Écoutez donc, vous autres, savez-vous que j'avons un grand personnage dans la paroisse ?
- Quoi, c'te p'tite jeunesse que Jacques Lebrun a amenée de la ville ?
- Justement. On dit qu'il va s'marier avec la Marichette. [...]
- Excusez. C'est pu Marichette, pas en toute... c'est mam'zelle Marie, gros comme le bras.
- Mademoiselle Marie Lebrun, si vous plé !
- Elle a laissé la p'tite jupe de *dragué*, et le mantelet *d'inguienne*.
- Elle faraude comme un' grand' dame. [...]

- Après tout, c'est p't'être ben rien d'bon.
- Queuqu' p'tit *commichon* !
- Queuqu' sauteu d'escaliers !
- Queuqu' polisson !
- L'fils de queuqu' banqueroutier anglais !
- C'est ça. S'ils pensent faire des gestes, par exemple, je promets ben que j'leu-z-en f'rons rabattre un peu.
- Soyez tranquilles, vous aut', je les mettrai à leur place.
- Et moé aussi !
- Épi moé itout !
- Épi moié d'même (Chauveau, 1973 [1852], p. 121-122 [l'auteur souligne]) !

Ainsi s'étire cette conversation sur trois pages, à l'issue desquelles le narrateur prend la peine de préciser qu'il s'est appliqué à « rapport[er] les paroles aussi textuellement [qu'il l'a] pu » (Chauveau, 1973 [1852], p. 123).

On retrouve une démonstration similaire du langage des campagnes québécoises dans *Les Anciens Canadiens*, où on peut lire en note de bas de page que « [l']auteur met dans la bouche de José le langage des anciens habitants de nos campagnes, sans ne'anmoins s'y astreindre toujours » et qu' « [i]l emploiera aussi, assez souvent, sans prendre la peine de les souligner, les expressions usitées par le peuple de la campagne » (Aubert de Gaspé père, 1994 [1853], p. 32). De fait, le discours de José sera constellé de particularismes linguistiques tout autant que de fautes de français. À cette démonstration d'une certaine liberté prise à l'égard de la norme française par les habitants des campagnes québécoises répondra chez Chauveau une vision du peuple des campagnes françaises qui, lui, ne connaît souvent pas du tout le français : « c'était moi qui faisais les discours : c'est-à-dire dans les villages où l'on comprenait le français. Dans les autres, il y avait toujours quelque savant qui nous interprétait en patois » (Chauveau, 1973 [1852], p. 320).

Passons rapidement sur le cas de *Jean Rivard*, roman dans lequel le même type de brouillage s'observe : certains mots font l'objet de notes de bas de page, d'autres sont placés en italique, d'autres encore justifient une digression explicative dans le texte.

Si les auteurs paraissent avoir du mal à se positionner face aux variantes locales de la langue, certains semblent éprouver la même gêne à employer une langue plus littéraire ou poétique.

Gérin-Lajoie, par exemple, ne verse dans cette langue poétique qu'en le justifiant par des références littéraires :

Ainsi, à peine l'Aurore aux doigts de rose avait-elle ouvert les portes de l'Orient, comme le dirait le bon Homère, ... (Gérin-Lajoie, 1977 [1862], p. 57)

...des traits de la plus grande délicatesse, un teint de rose, de beaux grands yeux noirs, une petite taille mignonne, de petites mains d'enfant et, comme diraient les romanciers, des lèvres de carmin, un cou d'albâtre, des dents d'ivoire, etc. (Gérin-Lajoie, 1977 [1862], p. 63).

Les passages ci-dessus ne font pas que montrer la culture de l'auteur : ils présentent aussi son malaise face à cette culture qui ne serait pas tout à fait la sienne, pas assez sienne en tout cas pour qu'il en reprenne les tournures sans devoir s'en justifier.

En réalité, l'emploi dans ces romans de la langue latine, que nous avons évoqué plus tôt, donne à penser que l'érudition littéraire passe mieux par cette langue – qui est aussi, rappelons-le, la langue de l'Église –, que par des usages littéraires de la langue française, qui se rapprocheraient dès lors par trop du roman français – considéré alors comme immoral et contraire aux valeurs catholiques. Le français de ces romans est certes normé et recherché ; il ne cherche toutefois pas la grandiloquence.

L'Influence d'un livre présente un cas un peu différent. Le jeune Saint-Céran glisse dans sa conversation mondaine avec un ami des références et citations de divers auteurs, Berthaud, Eugène Sue, La Bruyère, entre autres. Aubert de Gaspé fils semble donc en cela s'éloigner des autres auteurs du corpus, qui, pour certains, déclarent d'entrée de jeu que ce qu'ils présentent au public n'est pas romanesque : « Ce n'est pas un roman que j'écris » prévient Gérin-Lajoie dans un avant-propos à *Jean Rivard* (Gérin-Lajoie, 1977 [1862], p. 15). Aubert de Gaspé père, quant à lui, refuse de classer son texte dans une catégorie littéraire et en laisse le soin aux critiques : « que les puristes, les littérateurs émérites, choqués de ces défauts, l'appellent roman, mémoire, chronique, salmigondis, pot-pourri : peu m'importe ! » (Aubert de Gaspé père, 1994 [1853], p. 27). Il refuse de reconnaître qu'il fait de la littérature, et ce, malgré toutes les références littéraires qui émaillent son texte. Ici encore, l'auteur de *L'Influence d'un livre* se positionne à contre-courant des autres, déclarant d'entrée de jeu, en une préface, sa prétention d'« [offrir] à [son] pays le

premier *roman* de mœurs canadien » (Aubert de Gaspé fils, 1995 [1837], p. 27-28 [je souligne]).

Existe-t-il un style, une langue littéraire canadienne-française dans les romans du XIX^e siècle ? Lorsque Aubert de Gaspé père déclare que son texte sera « tout canadien par le style » (Aubert de Gaspé père, 1994 [1853], p. 27), à quoi fait-il référence ? Ce qui ressort de l'analyse de la langue dans ces cinq romans, c'est la multiplicité des langues présentes dans le texte (français, anglais, latin, langues autochtones), la diversité des registres de la langue (expressions fautives, vocabulaire local, langue normée, etc.) et le manque de cohérence dans l'usage de ces différents registres. Si cela constitue un style particulier, il n'est toutefois pas exclusif au Canada français : nous avons retrouvé les mêmes caractéristiques dans la langue des romans belges de la même période. Cela donne à lire, dans les deux espaces, un paysage linguistique qui dénote un inconfort, mais également une tentative de trouver sa place dans une réalité multilingue, dans une langue que ni la Belgique ni le Canada français n'a la prétention de posséder pleinement.

Conclusion

Il est intéressant de comparer les résultats de l'analyse statistique et ceux de l'analyse textuelle. L'analyse statistique a révélé que la proportion de textes présentant des particularismes linguistiques ou des discours sur la langue était très similaire entre les romans québécois et les romans belges dont l'action se déroule en Belgique. On a aussi vu que parmi ces textes présentant des particularismes linguistiques, ceux relevant de la littérature belge avaient davantage tendance à problématiser la question de la langue que leurs homologues québécois, qui tenaient leur langue locale plutôt pour acquis. Il semble pourtant qu'au Québec, l'institution littéraire ait décidé de retenir des textes problématisant la question de la langue, comme en atteste l'analyse textuelle, alors qu'en Belgique, l'institution littéraire a privilégié d'autres critères, faisant en sorte que trois des cinq textes étudiés ne posent pour ainsi dire aucun regard sur la langue et l'hybridité linguistique. Cela démontre, à mon sens, que les préoccupations littéraires et, plus globalement, sociales, se sont modifiées dans les deux espaces, rendant la question de la langue plus actuelle au Québec, ce qui explique la valorisation de textes soulevant des questions

linguistiques, et rendant cette problématique moins prégnante en Belgique qu'elle ne l'était à ses débuts. Le fait que les textes publiés en France aient davantage de chances d'être élevés au rang d'emblème, en Belgique, n'est certainement pas non plus étranger à ce renversement, puisque les textes publiés en France accusent généralement un ancrage linguistique local beaucoup moins important.

Il reste que, de part et d'autre de l'Atlantique, les textes belges et québécois, lorsqu'ils abordent la question de la langue, nous parlent non seulement d'une insécurité, d'un inconfort lié à une hybridité linguistique, personnelle ou sociale, mais également d'une fierté, d'une appartenance qui se construit dans et par le langage.

NOTES

- 1 Cet article s'inscrit dans le cadre plus large d'une thèse de doctorat qui porte sur l'imaginaire national dans le roman belge et québécois de 1830 à 2000, dirigée par M. Jean-Pierre Bertrand (Université de Liège) et Mme Micheline Cambron (Université de Montréal). Considérant la longue durée de cette étude, le terme de « Québec » s'applique ici anachroniquement à ce qui constitue l'actuel Québec et qui s'est successivement appelé la Nouvelle-France, le Bas-Canada et le Canada-Est.
- 2 L'absence d'un corpus numérisé a rendu impossible, pour une doctorante seule, une analyse statistique fréquentielle. L'analyse statistique proposée repose donc uniquement sur la présence ou l'absence de spécificités linguistiques ou de discours sur la langue dans les textes étudiés.
- 3 Certaines œuvres, comme *Les Gueux de mer*, roman qui sera étudié dans le cadre de cette communication, et publié en 1827, font exception, en ce qu'elles thématisent remarquablement bien la nation belge en construction.
- 4 J'emprunte la métaphore gravitationnelle à Jean-Marie Klinkenberg (1981).
- 5 La représentativité des échantillons a été validée par trois tests préliminaires portant sur la première lettre du nom de l'auteur, l'année de publication et le lieu de publication. Les résultats concluants, respectant largement la marge d'erreur attendue, confirment la validité de la démarche.
- 6 L'auteur justifie en préface son usage d'une langue locale : « J'ai cru devoir laisser dans sa bouche un certain nombre de mots canadiens, le lecteur me saura gré, je l'espère, de n'avoir pas

fait disparaître du récit cette couleur locale, cette émanation du terroir laurentien ; seulement, pour l'intelligence des étrangers qui n'en saisiraient pas très bien la nuance, j'ai donné l'explication ou l'origine de ces expressions, dans de courtes notes au bas des pages. » (Proulx, 1887, p. XIII-XIV).

- 7 Dans sa préface, Firmin Picard écrit : « Il a évité le banal, les expressions fautives trop en vogue encore, hélas ! et qui défigurent un ouvrage, quelque bien agencée qu'en soit la trame. » (Picard, dans Girard, 1900, p. IX).
- 8 Soulignons que l'étude statistique a révélé que dans le contexte belge, une forte corrélation pouvait être constatée entre le lieu d'édition du texte (France ou Belgique) et l'ancrage géoculturel et linguistique des romans. Pour ne donner qu'un exemple, observons la variation de la proportion des romans dont l'action se déroule en Belgique selon le lieu de publication. Dans l'ensemble, seulement 55% des romans belges situent leur action en Belgique dès l'incipit. Cette proportion est de 30% seulement si l'on ne tient compte que des romans publiés en France, et s'élève à 71% si l'on considère uniquement ceux publiés en Belgique ou dans une co-édition France-Belgique. Une telle situation ne peut être observée en ce qui concerne le corpus québécois, puisque seulement 2% des romans ont été publiés hors-Québec au cours de la période. Pour comparaison concernant le lieu du récit, ce sont 89% des romans québécois étudiés qui situent leur action en Nouvelle-France, au Bas-Canada ou Québec.

BIBLIOGRAPHIE

Analyse statistique - corpus québécois (ouvrages cités uniquement)

GIRARD, Rodolphe (1910) *L'Algonquine. Roman des jours héroïques du Canada sous la domination française* (avec une préface de Firmin Picard), Montréal, Compagnie de publication de « la Patrie », 65 p.

PROULX, Jean-Baptiste (abbé) (1887) *L'Enfant perdu et retrouvé ou Pierre Cholet*, Mile-End, Institution des Sourds-Muets, 204 p.

Analyse statistique - corpus belge (ouvrages cités uniquement)

EELHOUD, Georges (1888) *La Nouvelle Carthage*, Bruxelles, Kistemaeckers, 326 p.

EWERARD, Léon (pseudonyme de Hubert-Joseph Evrard) (1863) *Jacques Pierlot*, Bruxelles, Impr. Vanderauwera, 247 p.

FLEURY, Michel (pseudonyme de Caroline Gravière, née Estelle Crèvecoeur) (1864) *Une histoire du pays*, Bruxelles, Muquardt, 199 p.

GARNIR, Georges (1901) *La Ferme aux grives*, Paris, P. Ollendorff, 304 p.

GRAVIÈRE, Caroline (née Estelle Crèvecoeur) (1877) « Un héros. Roman », *Revue de Belgique*, vol. XXV, 9^e année, p. 58-84 et 149-175.

KISTEMAECKERS fils, Henry (1906) *Will, Trim et Co. Le Roman comique de l'automobilisme*, Paris, Eugène Fasquelle.

RENARD, Marius (1909) *Notre pain quotidien*, Bruxelles, Dechenne, 327 p.

Analyse textuelle – corpus québécois

AUBERT DE GASPÉ fils, Philippe (1995 [1837]) *L'influence d'un livre*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 156 p.

AUBERT DE GASPÉ père, Philippe (1994 [1853]) *Les Anciens Canadiens*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 429 p.

CHAUVEAU, Pierre J. O. (1973 [1852]) *Charles Guérin : roman de mœurs canadiennes*, Montréal, Marc-Aimé Guérin éditeur, 384 p.

GÉRIN-LAJOIE, Antoine (1977 [1862]) *Jean Rivard, le défricheur suivi de Jean Rivard, économiste*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 460 p.

LACOMBE, Patrice (1993 [1846]) *La Terre paternelle*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 87 p.

Analyse textuelle – corpus belge

DE COSTER, Charles (2010 [1867]) *La Légende et les aventures héroïques, joyeuses et glorieuses d'Ulenspiegel et de Lamme Goedzak au pays de Flandre et ailleurs*, Bruxelles, éditions Luc Pire, 695 p.

ECKHOUD, Georges (1893) *La nouvelle Carthage. Édition définitive*, Bruxelles, Paul Lacomblez, p. 61

LEMONNIER, Camille (1986 [1892]) *La fin des bourgeois*, Bruxelles, Labor, 385 p.

MOKE, Henri-Guillaume (2005 [1827]) *Le gueux de mer*, Paris, Jourdan éditeur, 382 p.

RODENBACH, Georges (1998 [1892]) *Bruges-la-Morte*, Paris, GF Flammarion, 343 p.

Autres références

ANDERSON, Benedict (1996) *Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, Paris, La Découverte, 212 p.

- BEAUDET, Marie-Andrée (1991) *Langue et littérature au Québec, 1895-1914*, Montréal, L'Hexagone, 221 p.
- DENIS, Benoît et Jean-Marie KLINKENBERG (2005) *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*. Bruxelles, Labor, 303 p.
- FRICKX, Robert et Raymon TROUSSON (dir.) (1988) *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres. Tome I : Le roman*, Paris-Gembloux, Duculot, 539 p.
- FRICKX, Robert et Raymond TROUSSON (dir.) (1994). *Lettres françaises de Belgique. Dictionnaire des œuvres. Tome 4 : 1981-1990*, Paris-Gembloux, Duculot, 376 p.
- KLINKENBERG, Jean-Marie (1981) « La production littéraire en Belgique francophone : esquisse d'une sociologie historique », *Littérature*, n° 44, p. 33-50.
- LEMIRE, Maurice (dir.) (1978) *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome I : Des origines à 1900*, Montréal, Fides, 927 p.
- LEMIRE, Maurice (dir.) (1980) *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome II : 1900-1939*, Montréal, Fides, 1386 p.
- LEMIRE, Maurice (dir.) (1982) *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec. Tome III : 1940-1959*, Montréal, Fides, 1252 p.
- SAPORTA, Gilbert (2006) *Probabilités, Analyse des données et statistique*, Paris, Éditions Technip, 622 p.

Commentaire de Jean Valenti

Université de Saint-Boniface

Quels liens la littérature de la francophonie entretient-elle avec la France comme cadre de référence linguistique, culturel et littéraire? S'agit-il d'une simple médiation, parfois harmonieuse, parfois conflictuelle, entre périphérie et centre selon une distribution géopolitique aisément acceptable au sens commun? Ou encore d'un rapport hiérarchique de domination obligé, se déclinant en autant de diktats incontournables, conscients ou non? Qu'en est-il lorsque littérature et langue constituent des enjeux à la fois nationaux et esthétiques non négligeables pour les nations sans tradition littéraire pluriséculaire?

S'il est indéniable que l'espace littéraire de la francophonie d'hier et d'aujourd'hui n'est pas une structure immuable, figée une fois pour toutes dans une série de hiérarchies constituées de rapports de domination ou d'échanges, il n'en demeure pas moins que l'inégalité des ressources littéraires disponibles fait en sorte que ces hiérarchies font souvent l'objet de luttes incessantes, marquées au sceau de la légitimité ou de l'illégitimité (linguistique, culturelle, politique) pour les « petites nations littéraires ». Dans cet ordre d'idées, il convient de souligner que, au plan de l'institution littéraire, ces hiérarchies sont tributaires du discours des historiens de la littérature qui tendent à classer les écrivains par nations, par périodes, genres, mouvements ou révolutions littéraires... Ces cadres d'analyse macro-structurels font cependant l'économie de phénomènes linguistiques caractéristiques des littératures émergentes et, par voie de conséquence, laissent dans l'ombre nombre de leurs traits spécifiques, notamment au plan de l'usage d'une langue « excentrique » et du discours tenu sur celle-ci. En outre, ils ne permettent pas de statuer sur ce qui rapproche ou éloigne des corpus littéraires nationaux en émergence, par exemple ceux de la Belgique francophone et du Canada français. Or c'est justement ce que l'article de Julie Bergeron-Proulx se propose faire – et ce, en retrait des grands cadres analytiques de l'histoire littéraire, mais au profit d'une analyse comparative de l'hybridité identitaire et linguistique dans le roman belge et canadien-français de 1830 à 1913. À ce titre, le travail de

Bergeron-Proulx a une portée méthodologique novatrice d'une grande richesse analytique.

Divisée en deux parties, cet article propose, d'abord, une analyse statistique de la langue dans ces deux corpus nationaux à partir d'un échantillon représentatif de romans belges et canadiens-français publiés au cours de la période de référence et, ensuite, une étude de la langue et de ses représentations à partir de dix romans, cinq belges et cinq canadiens-français. L'auteure justifie le choix de ces œuvres littéraires en soulignant qu'elles ont chacune acquise une « valeur emblématique dans leur littérature nationale ». Mais avant d'entrée dans le vif de son sujet, elle formule trois remarques liminaires dont l'importance ne saurait être sous-estimée, car elles contextualisent au double plan linguistique et historique les analyses qui suivent.

La première de ces remarques apporte une justification à la périodisation 1830-1913. L'auteure souligne d'entrée de jeu que son étude comparative bénéficie de la quasi-contemporanéité de l'émergence du roman belge et du roman canadien-français. C'est que, d'une part, le roman belge ne saurait exister avant la création de la Belgique en 1830 et que, d'autre part, les premiers romans canadiens-français datent de 1837. Voilà le seuil inférieur de la périodisation. Quant à son seuil supérieur, il est borné par un facteur externe, la Première Guerre mondiale qui a eu « [...] une influence indéniable sur l'histoire de l'édition et de la littérature, en Belgique comme au Québec ». Cette influence consiste à passer, en Belgique comme au Canada français, d'une période centrifuge à une période centripète, à savoir d'une période où l'on met tout en œuvre pour prendre ses distances vis-à-vis de Paris comme « centre littéraire » à une autre où il s'agit au contraire de s'en rapprocher. Cela explique pourquoi la période de référence 1830-1913 est caractérisée, dans les deux corpus à l'étude, par la volonté commune de constituer une littérature nationale institutionnalisée.

La seconde remarque porte sur l'histoire de la langue dans les deux espaces francophones passés au crible de l'analyse. S'il est vrai que la Belgique et le Canada français semblent présenter une situation linguistique analogue (rivalité entre deux langues, marginalisation respective par rapport au centre linguistico-culturel que représente Paris), un examen détaillé révèle pourtant des différences non négligeables entre ces deux

nations, surtout au XIX^e siècle. C'est notamment que, en Belgique, seule la classe dirigeante parlait français – c'est seulement dans le premier quart du XX^e siècle que le français s'imposât dans le sud du pays à partir d'une politique de normalisation de la langue française. Les auteurs belges, Flamands et Wallons confondus, faisaient l'expérience quotidienne d'une diglossie linguistique. Comme la langue du pouvoir était le français, écrire dans celle-ci apportait des assurances au plan de la légitimité. Quant au Canada français, la langue française « [...] était déjà unifiée, sans que l'on ait eu recours à des mesures coercitives ». La comparaison de la position du français en Belgique et au Canada permet à l'auteure d'avancer que le « sentiment de doute perpétuel » quant à cette langue avait beau être partagé par les auteurs belges et canadiens-français, il ne renvoyait pas cependant aux mêmes facteurs.

La troisième remarque liminaire touche davantage à la méthodologie de travail et de comparaison entre les deux corpus nationaux belge et canadien-français. L'analyse statistique a été menée à partir d'échantillons représentatifs du roman belge et canadien-français dans la période de référence. Ces échantillons ont été retenus par une sélection aléatoire de l'ensemble des romans répertoriés dans le *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec* et dans les *Lettres françaises de Belgique* (œuvres publiées avant 1913). Calculée à partir d'une marge d'erreur de 10 % selon la loi de probabilité de Student, la grandeur des échantillons belges est de l'ordre de 75 romans retenus sur 345. Quant aux romans canadiens-français, 45 d'entre eux sur 85 composent l'échantillon à l'étude. L'analyse quantitative porte sur l'incipit de ces romans (délimité de manière arbitraire aux 1 500 premiers mots) et le paratexte des 120 romans étudiés dans leur version originale.

Dans la première partie de son étude, l'auteure propose un portrait statistique de la langue dans les romans belges et canadiens-français du XIX^e siècle. Il s'agit d'abord de quantifier le pourcentage de romans dans les deux corpus nationaux qui présentent respectivement des particularismes belges et canadiens-français et/ou un discours sur l'emploi de la langue dans les romans des deux pays. L'analyse révèle un emploi plus élevé des particularismes linguistiques au Canada français (38 %), alors qu'en Belgique cet emploi s'élève à hauteur de

23 %. L'auteure remarque toutefois qu'en limitant l'échantillon belge aux romans qui situent leur action en Belgique, la mesure quantitative se rapproche alors de celle du Canada français puisque 35 % des romans belges problématisent la langue.

L'analyse montre ensuite que c'est davantage à partir du traitement du matériel linguistique que des différences sensibles apparaissent entre les deux corpus. Au Canada français, la langue littéraire limite son usage des particularismes linguistiques à la mise en circulation d'expressions locales dont l'origine est l'oralité (on les retrouve surtout dans le discours rapporté). Dans nombre d'incipits de romans canadiens-français l'usage de variantes linguistiques locales tend à se limiter à une ou deux occurrences (il est même possible que les auteurs aient pu méconnaître leur origine, ce qui rendrait bien entendu non pertinente l'inscription linguistique nationale). Les incipits des romans belges à l'étude présentent une plus grande variété de particularismes locaux: structures syntaxiques propres à la Flandre ou à Bruxelles, vocables caractéristiques du patois flamand, belgicisms ou mots français retranscrits phonétiquement pour mimer l'accent belge... L'usage de ces particularismes est très souvent accompagné de discours sur la langue qui tantôt témoignent d'une fascination pour la France et pour sa langue considérée plus « pure », tantôt soulignent le caractère risible des particularismes verbaux belges. La tension entre périphérie et centre linguistique s'exprime à cet égard noir sur blanc; elle marque bien la rivalité des peuples et des langues en Belgique. L'auteure note également que, dans cette thématique de la diversité des langues, le français est plus souvent utilisé pour les sujets littéraires plus graves, alors que le wallon et le flamand renvoient davantage à la dimension affective de la langue. Bref, si la langue dans le roman canadien-français « [...] semble faire partie du paysage linguistique sans que les auteurs ressentent, en général, le besoin de s'y arrêter [...] », ce n'est guère le cas en Belgique, car la langue y est problématisée à plusieurs niveaux, les variantes belges de la langue apparaissant soit dans leurs composantes sociales et affectives positives, soit comme source de dévalorisation par rapport à la France.

Dans la seconde partie de son article, Bergeron-Proulx propose une analyse de cinq romans belges et du même nombre

de romans canadiens-français, tous emblématiques dans leurs institutions littéraires respectives (anthologies et histoires littéraires nationales). Cette analyse permet de problématiser les résultats statistiques de la partie précédente. L'auteure commence sa démonstration en confrontant deux romans belges (*Les Gueux de mer*, Moke, 1827 et *La Légende d'Ullenspiegel*, De Coster, 1867). Si le premier roman « [...] présente une langue très lisse, polie et assez impersonnelle, sans trace de belgicisme », le second, lui, se veut de facture baroque. En effet, De Coster ne se conforme guère au canon de la langue de française de l'époque. Il multiplie les archaïsmes, les néologismes et les mots issus de la langue flamande, non seulement au plan du discours rapporté, mais aussi dans la narration. Ce romancier explique parfois les emprunts au flamand et au langage populaire, mais il ne le fait pas systématiquement. Sa syntaxe partage peu en commun avec celle de la langue policée de Moke. Aussi *La Légende d'Ullenspiegel* propose-t-elle un vaste canevas poly-linguistique qui prend ses distances vis-à-vis du français de l'Hexagone. Il en est de même pour *La Nouvelle Carthage* (Eekhoud, 1888) qui opère également un mélange des langues, sans expliquer de manière systématique les emprunts au flamand et au wallon. Mais contrairement à *Ullenspiegel*, Eekhoud en vient à hiérarchiser les langues: français de la classe dirigeante; français haut en couleurs du peuple flamand; flamand comme langue véritable du peuple; langage des *runners*, à la fois vulgaire et argotique; et, enfin, l'anglais comme langue des affaires.

Quant aux personnages de ces œuvres romanesques, ils sont tous très conscients de l'usage qu'ils font de leurs langues. Tel tribun exploite son accent pour rassembler le peuple flamand; tel autre personnage s'enferme dans un profond mutisme lorsqu'on le reprend parce qu'il parle en patois belge; les émigrants qui quittent le pays via l'Amérique apparaissent fiers de leur langue. Dans tous ces exemples, la Belgique semble indissociable de la multiplicité des langues par lesquelles elle se dit et se construit au plan identitaire. Les deux autres romans à l'étude (*La Fin des Bourgeois*, Lemonnier, 1892; *Bruges-la-Morte*, Rodenbach, 1892) se rapprochent du roman de Moke. Ils nous font presque oublier que la Belgique comporte plusieurs langues et plusieurs dialectes.

Les romans belges à l'étude dans le corpus de référence dessinent bel et bien une Belgique où le français domine comme langue d'écriture. Seules *La Légende d'Ulenspiegel* et *La Nouvelle Carthage* proposent une hybridité linguistique et identitaire qui reflète le paysage linguistique belge. Il est intéressant de noter que ces deux romans ont été publiés à Bruxelles, alors que les trois autres l'ont été à Paris...

Les romans canadiens-français, eux, proposent aussi un mélange des langues (le français et l'anglais), ainsi que nombre de particularismes linguistiques. En ce qui a trait à l'anglais, les auteurs des romans étudiés semblent tenir pour acquis que leurs lecteurs connaissent assez bien cette langue. Aussi n'en traduisent-ils pas les mots, voire les énoncés qui émaillent leurs textes (citation en début de chapitre, conversations en anglais, mots anglais qui s'immiscent dans le discours de certains personnages). Mais cette connaissance de l'anglais ne se fonde toujours pas sur les mêmes valeurs. Pour Aubert de Gaspé père et fils, la présence de l'anglais dénote une certaine érudition, ce qui n'est guère le cas pour Chauveau et Gérin-Lajoie qui y voient plutôt une menace qui mine l'identité canadienne-française. Ce dernier est même convaincu qu'il vaut mieux inventer de nouveaux mots français que d'utiliser la langue anglaise. À ses yeux, les emprunts à l'anglais doivent être proscrits. Mais l'anglais n'est pas la seule langue que l'on retrouve dans les romans à l'étude pour la période de référence 1830-1913. Bien que moins présent, le latin y trouve aussi sa place. On utilise cette langue pour se consoler face à la mort d'un proche; le personnage de Jean Rivard (Gérin-Lajoie) adopte une devise latine comme règle de comportement: « *labor omnia vincit* » (le travail acharné vient à bout de tout). Dans *Les Anciens Canadiens*, les personnages de Jules et Arché conversent en latin, langue apprise au collège. Dans tous les cas répertoriés, les romans ne présentent aucune traduction des passages en latin. Les lecteurs sont censés connaître cette langue qui est à la fois source d'érudition et de fierté.

On retrouve également des expressions locales dans les romans canadiens-français à l'étude. Le discours rapporté multiplie les particularismes linguistiques, tandis que la langue de la narration demeure, elle, conforme à la norme française. Julie Bergeron-Proulx note également ici, comme elle l'avait fait pour

le roman belge, « [...] un manque de cohérence dans l'emploi des différents registres de la langue ». Certains particularismes ne sont ni expliqués ni soulignés par l'usage de guillemets ou de l'italique, alors que d'autres le sont. C'est notamment le cas dans *L'Influence d'un livre* d'Aubert de Gaspé fils. L'auteur ne propose aucune explication pour des mots comme « capot », « poudrerie », « guevale » (« cheval »), mais il explique en note de bas de page que « prendre une nippe » veut dire « boire un verre d'eau-de-vie ». Il en va de même dans *La Terre Paternelle* de Patrice Lacombe (1846). Sinon, c'est la norme française qui s'impose dans ce roman. L'auteur utilise même « peau d'élan » plutôt que « peau d'original » qui est plus canadien-français et cette langue polie et soignée se retrouve même dans les énoncés dialogués. Dans *Charles Guérin* (Chauveau, 1852), le brouillage linguistique est d'un tout autre ordre. Au début du deuxième et troisième chapitre, le romancier impose l'italique à toute une série de mots, bien que certains d'entre eux soient des québécoisismes et d'autres des mots français standards. Par exemple, le mot « manigances » apparaît en italique et l'auteur en donne même une définition en bas de page. Pensait-il qu'il s'agissait d'un mot canadien-français? Quoi qu'il en soit, dans ce roman de Chauveau certains personnages s'expriment plus ou moins dans la même langue que celle de la narration, alors que d'autres, issus des classes populaires, parlent un français plus vernaculaire et plus folklorisant. Le narrateur propose même des énoncés dialogués de villageois où il rapporte ceux-ci aussi fidèlement qu'il l'a pu, c'est-à-dire avec les erreurs, les défauts de prononciation, etc. Le langage des campagnes canadiennes-françaises est soumis à un traitement analogue dans *Les Anciens Canadiens* (Aubert de Gaspé père, 1853), notamment lorsque le personnage de José prend la parole en multipliant les particularismes linguistiques et les erreurs de français. Quant à *Jean Rivard* (Gérin-Lajoie, 1862), il présente aussi le même type de brouillage, car certains mots sont en italique, d'autres appellent une explication en note de bas de page, d'autres encore font l'objet d'une digression plus ou moins longue.

Par ailleurs, s'il est vrai que tous ces auteurs semblent partager la même indécision quant aux variantes locales de la langue, on retrouve aussi cette gêne dans l'emploi d'une langue plus littéraire, comme si elle ne faisait pas vraiment partie de la culture des romanciers canadiens-français. Le français de ces

romans a beau être soigné et polie, il n'est jamais grandiloquent. Les références littéraires passent mieux en latin. Il faut noter que *L'Influence d'un livre* fait exception. Le jeune Saint-Céran ne répugne pas à glisser dans sa conversation des références et des citations de nombreux auteurs français, Eugène Sue, La Bruyère... Aubert de Gaspé fils semble donc prendre ses distances par rapport aux autres romanciers du corpus, qui d'ailleurs soulignent qu'ils ne proposent pas des œuvres romanesques à leurs publics.

L'auteure se demande à la fin de son analyse s'il existe un style canadien-français au XIX^e siècle. Elle signale à la fois la multiplicité des langues (français, anglais, latin, langues autochtones) à l'intérieur du roman pour la période de référence 1830-1913, la diversité des registres de langues (mots et expressions fautifs, particularismes locaux, langue normée...) et le manque flagrant de cohérence dans l'usage de ces différents registres. Elle en conclut que ces éléments de style ne sont pas caractéristiques du roman canadien-français du XIX^e siècle, car on les retrouve aussi dans les romans belges de sa période de référence. Du reste, ce style serait l'indice d'un « inconfort » dans les deux espaces francophones, d'une volonté de « trouver sa place » au sein d'une réalité sociale changeante et multilingue, et ce, « dans une langue que ni la Belgique ni le Canada n'a la prétention de posséder pleinement ».

L'article de Julie Bergeron-Proulx a le grand mérite de proposer une analyse de l'hybridité linguistique et identitaire en retrait des grands cadres structurels de l'histoire littéraire. En cela, l'auteure élabore une démarche méthodologique comparative qui permet de rapprocher des corpus littéraires nationaux de la francophonie « excentrique », et de nuancer par le biais d'une analyse quantitative et qualitative l'usage que font les auteurs belges et canadiens-français du XIX^e siècle de l'hybridité linguistique et identitaire.

Réponse de Julie Bergeron-Proulx

Université de Montréal / Université de Liège

En lisant le commentaire du Professeur Jean Valenti, j'ai réalisé que j'avais omis, dans mon article, d'expliquer un certain nombre de concepts clés centraux dans mes recherches. Aussi ai-je eu envie de profiter de cette nouvelle tribune pour replacer le précédent article dans le contexte de ma thèse en cours de rédaction, portant sur la construction de l'imaginaire national dans le roman en Belgique et au Québec. Je propose donc de placer brièvement les balises du concept d'imaginaire national, puis d'expliquer comment, au Québec, les représentations de la langue dans le roman travaillent cet imaginaire.

Pas plus que la nation ne doit être prise dans une dimension purement politique comme synonyme de pays et encore moins d'état, l'imaginaire national ne peut et ne doit pas être confondu avec nationalisme ou sentiment d'identité nationale. Le concept d'imaginaire national se rapproche en réalité de celui d'imaginaire social tel que défini par Pierre Popovic : « [l']imaginaire social est ce rêve éveillé que les membres d'une société font, à partir de ce qu'ils voient, lisent, entendent, et qui leur sert de matériau et d'horizon de référence pour tenter d'appréhender, d'évaluer et de comprendre ce qu'ils vivent » (Popovic, 2013, p. 29). L'imaginaire national pourrait être considéré comme un sous-ensemble de l'imaginaire social : ainsi que la nation est une forme particulière que peut se donner le social, l'imaginaire national est l'imaginaire social qui, à l'échelle de la nation, contribue à donner un sens à cette nation, à en faire ce que Benedict Anderson appelle une « communauté imaginaire et imaginée » (Anderson, 1996, p. 19).

L'imaginaire national se structure ainsi en diverses facettes que, suivant Popovic, j'appelle des « ensembles de représentations ». Mes lectures sur la nation m'ont amenée à proposer six ensembles de représentation essentiels dans la configuration de l'imaginaire national : (1) le territoire et le paysage, (2) la ville, (3) l'histoire, (4) la culture et le folklore, (5) les relations du Même et de l'Autre et (6) la langue et ses représentations.

Les représentations de la langue constituent donc l'un des six ensembles de représentations de l'imaginaire national. Gil Delannoi explique l'importance du fait linguistique dans la constitution et l'existence d'une nation :

La langue est un des éléments les plus stables, une des racines les moins mythiques sur lesquels puisse se fonder une idéologie nationale. Elle définit un monde, influence les façons de penser, demeure sans difficulté une tradition vivante [...] La langue procure une identité forte mais souple. On peut en changer. Ce changement exige un grand effort, toujours possible. En ce sens, la langue représente un principe national équilibré (Delannoi, 1999, p. 154).

Plusieurs éléments de cette réflexion sont à retenir. Tout d'abord, la langue est un élément fondateur de la nation. Elle fait partie de ces éléments qui participent à la constitution d'une communauté imaginée : elle contribue à créer un *ethos* commun chez les membres de la nation dans leur pratique de la langue. Ensuite, Delannoi affirme que notre langue influence notre perception du monde et structure notre pensée, participant également de la construction de l'imaginaire national. Delannoi évoque aussi le caractère vivant de la langue : donnée stable au sein de la nation, elle est pourtant en constante évolution. Enfin, Delannoi soutient qu'une langue est acquise (et non innée) : cela remet en perspective les mots d'Anderson cités en exergue de mon article. Comparer la langue du patriote à l'œil de l'amant est certes poétique, mais repose sur la conviction erronée que tout individu, d'une part, possède une langue maternelle, ou n'en possède qu'une – certitude que Sherry Simon, entre autres, vient contredire (voir Simon, 1991, p. 15) – mais également qu'elle ne peut être oubliée ou remplacée.

Il me semble indéniable que dans la mesure où la langue tient une place essentielle au sein de la nation, son usage et ses représentations dans le roman participeront à la construction d'un imaginaire national. Je tiens à souligner qu'il ne s'agit pas ici, comme cela a été fait trop souvent, d'interpréter les usages vernaculaires de la langue dans le roman comme l'expression d'une *identité nationale* (voir Biron *et al*, 2007, p. 364). Il s'agit plutôt de chercher comment ils viennent travailler les représentations imaginaires de la nation, en se fondant sur la conviction que la langue et le travail littéraire sont intrinsèquement liés :

tout écrivain forge sa propre langue à même les ressources et les limites d'une langue vivante, concrète, qu'il contribue, par sa pratique, à nourrir mais qui le nourrit aussi ; que son travail sur les mots, ces mots traversés par de multiples discours sociaux, demeure tributaire du sort que l'histoire a attribué à cette langue (Beaudet, 1991, p. 35).

Ainsi la langue est vivante, en perpétuelle évolution ; il en va de même de la nation, qui comme on l'a montré est une entité instable, une construction humaine, une *narration*, dirait Gayatri Chakravorty Spivak (Spivak, 2011, p. 75). Pas étonnant, dès lors, que les relations qu'entretiennent les nations littéraires soient elles aussi en perpétuel chantier, comme le souligne Pr Valenti dans son introduction.

Pour le Québec (laissons de côté ici la Belgique, qui sort du contexte intra-américain de cette publication), on peut à mon sens dégager trois grands thèmes autour desquels s'articulent dans le roman les représentations de la langue dans leur composante nationale : premièrement, les effets du décentrement linguistique donnant lieu à l'insécurité linguistique, l'hypercorrection et la surconscience linguistique ; deuxièmement, l'homogénéité imaginaire de la langue française sur le territoire du Québec actuel ; troisièmement, la présence de plus en plus importante de langues multiples qui vient problématiser l'imaginaire de la langue au Québec. Je laisserai de côté le troisième point, qui a été bien démontré dans mon article, pour m'attarder aux deux premiers.

L'imaginaire de la langue au Québec est donc, dans un premier temps, travaillé par les effets de l'insécurité et de la surconscience linguistique, ainsi que de leur corollaire, l'hypercorrection. Du fait de leur position périphérique par rapport au centre littéraire et linguistique que constitue Paris, les auteurs québécois, comme ceux des autres espaces francophones, ont développé face à leur pratique de la langue une insécurité linguistique sur laquelle plusieurs chercheurs se sont penchés. Pour Benoît Denis et Jean-Marie Klinkenberg, l'insécurité linguistique est

le produit psychologique et social d'une distorsion entre la représentation que le locuteur se fait de la norme linguistique et celle qu'il a de ses propres productions. Il y a insécurité dès que le locuteur a d'une part une

représentation nette des variétés légitimes de la langue [...] mais que, d'autre part, il a conscience de ce que ses propres pratiques langagières [...] ne sont pas conformes à cette norme évaluative (Denis et Klinkenberg, 2005, p. 58).

Cette insécurité se traduit dans les romans québécois par des discours de dévaluation ou d'excuse des personnages sur leur propre pratique de la langue, ou dans les avant-propos ou autres mises en garde des auteurs dans le paratexte. On peut aussi penser que c'est cette insécurité qui pousse les auteurs à souligner à outrance les usages vernaculaires de la langue – ou ce qu'ils croient en être. En somme, l'insécurité se traduit par ce que Pr Valenti a très justement nommé « l'indécision [des auteurs] quant aux variantes locales de la langue ».

Proche de la notion d'insécurité linguistique, la notion de surconscience linguistique présente également un grand intérêt. Lise Gauvin affirme que, je cite :

le commun dénominateur des littératures dites émergentes, et notamment des littératures francophones, est de proposer, au cœur de leur problématique identitaire, une réflexion sur la langue et sur la manière dont s'articulent les rapports langues/littérature dans des contextes différents. La complexité de ces rapports, les relations généralement conflictuelles – ou tout au moins concurrentielles – qu'entretiennent entre elles deux ou plusieurs langues, donnent lieu à cette *surconscience* dont les écrivains ont rendu compte de diverses façons (Gauvin, 2000, p. 8).

Là où l'insécurité linguistique produira un sentiment de malaise ou d'infériorité devant la pratique de la langue et conduira par moments à l'hypercorrection, la surconscience développera des réflexions plus fécondes, des jeux formels, des manières inventives d'approcher la langue, les genres, et la littérature en général.

Un autre aspect intéressant de l'imaginaire de la langue est celui de l'homogénéité imaginée du français parlé au Québec. Cette homogénéité imaginée participe à la création d'un imaginaire national solide et communautarisant. Il est impossible de croire que tous les Canadiens français ou que tous les Québécois parlent exactement la même variété de français; pourtant, c'est une image homogène des pratiques de la langue

que donnent les acteurs des différents débats sur la langue qui ont agité les lettres québécoises. De Jules Fournier à Crémazie en passant par Claude-Henri Grignon ou Camille Roy, les discours rendent compte d'une réalité linguistique applicable à toute la nation. La posture du Québec en tant que « petite nation littéraire », pour reprendre le terme du Pr Valenti, posture qui lui impose des « luttes incessantes, marquées au sceau de la légitimité ou de l'illégitimité », explique en partie cette tendance à vouloir imaginer une langue homogène sur l'ensemble du territoire.

Les textes littéraires nous montrent pourtant, dès les débuts du roman québécois, que la langue française est loin d'être la même dans toutes les strates de la société et dans toutes les régions du territoire. J'ai tenté de le montrer dans mon article : bon nombre d'auteurs du XIX^e et du début du XX^e siècle emploient certes des particularismes canadiens de la langue française, mais en prenant bien soin de les mettre à distance par diverses stratégies : mises en garde, emploi de guillemets, explication des expressions employées, langue très soignée dans l'espace de la narration.

De ce qui précède, je dégage deux postulats concernant les pratiques de la langue française au Québec : d'une part, celui d'une homogénéité imaginée que je dirais horizontale, construisant un discours selon lequel tous les Québécois partagent une même pratique de la langue ; d'autre part, sur un axe vertical, celui d'une hétérogénéité fondamentale, témoignant des variantes de la langue en fonction de l'éducation, des origines et du milieu social du locuteur. Étudier la façon dont ces deux postulats dialoguent avec les romans de mon corpus et problématisent l'imaginaire de la langue est d'un grand intérêt : au-delà d'un relevé systématique des variantes locales ou des traces d'une oralité, c'est cette tension entre homogénéité et hétérogénéité qui m'intéresse dans l'analyse des romans.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDERSON, Benedict (1996) *Imaginaire national. Réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 212 p.

- BEAUDET, Marie-Andrée (1991) *Langue et littérature au Québec, 1895-1914 : l'impact de la situation linguistique sur la formation du champ littéraire*, Montréal, L'Hexagone, 221 p.
- BIRON, Michel, DUMONT, François et NARDOUT-LAFARGE, Élisabeth (2007) *Histoire de la littérature québécoise*, Montréal, Éditions du Boréal, 684 p.
- DENIS, Benoît et KLINKENBERG, Jean-Marie (2005) *La Littérature belge. Précis d'histoire sociale*. Bruxelles, Labor, 303 p.
- DELANNOI, Gil (1999) *Sociologie de la nation. Fondements théoriques et expériences historiques*, Paris, Armand Colin, 192 p.
- GAUVIN, Lise (2000) *Langagement. L'écrivain et la langue au Québec*, Montréal, Boréal, 256 p.
- POPOVIC, Pierre (2013) « Introduction. La sociocritique, Joseph S. Nye et le concept d'imaginaire social », dans *La Mélancolie des Misérables : essai de sociocritique*, Montréal, Le Quartanier, p. 15-54.
- SIMON, Sherry (1991) « Espaces incertains de la culture », dans Sherry Simon et al., *Fictions de l'identitaire au Québec*, Montréal, XYZ, p. 13-52.
- SPIVAK, Gayatri Chakravorty (2011) *Nationalisme et imagination*, traduit de l'anglais par Françoise Bouillot. Paris, Payot, 157 p.